

Procès-verbal de l'assemblée publique de la Commission permanente du conseil  
sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie  
tenue le lundi, 16 avril 2007, à 19 heures,  
Hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil, Montréal

---

**COMMISSAIRES PRÉSENTS :**

Mme Marie Cinq-Mars, présidente  
Mme Michèle D. Biron, vice-présidente  
M. Karim Boulos  
M. Vincenzo Cesari  
M. Richer Dompierre  
Mme Isabel Dos Santos  
Mme Carole Du Sault  
M. Gilles Grondin

**COLLABORATEURS PRÉSENTS :**

M. Benoît Labonté, membre du comité exécutif, responsable de la culture et maire de l'arrondissement de Ville-Marie.  
Mme Soraya Martinez, conseillère associée.  
Mme Rachel Laperrière, directrice générale adjointe, M. Jean-Robert Choquet, directeur ainsi que Mme Marie-Ève Bonneau, Mme Louise Labory, M. Daniel Bissonnette, Mme Anne Pontbriand, M. Paul Langlois et M. Yves Dumas du Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle.

**ASSISTANCE :** 65 personnes

---

**1. Ouverture**

À 19 h 10, la présidente de la Commission sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie, Mme Marie Cinq-Mars, déclare la séance ouverte. Elle souhaite la bienvenue aux personnes présentes et salue M. Benoît Labonté, à la fois membre du comité exécutif, responsable de la culture et maire de l'arrondissement de Ville-Marie ainsi que Mme Soraya Martinez, conseillère associée. Elle invite ensuite les commissaires à se présenter et Mme Laperrière à présenter son équipe.

La présidente, Mme Cinq-Mars, explique le déroulement de la séance.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition de la vice-présidente, Mme Michèle D. Biron, appuyée par M. Karim Boulos, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**3. Les ateliers d'artistes et artisans : diagnostic et plan d'action –  
Recommandations de la commission**

La présidente, Mme Marie Cinq-Mars, fait lecture des recommandations.

ATTENDU que la culture est un puissant moteur de développement social et économique;

ATTENDU les études d'impact économique des activités culturelles de la région de Montréal (06) pour l'année 1992-1993 réalisées par le Bureau de la Statistique du Québec et citées en page 2 de *Montréal, métropole culturelle* :

*"Cette exceptionnelle créativité se traduit par un dynamisme économique tangible. L'économie de la culture, plus de cinq milliards de dollars, soutient près de 90 000 emplois. Il s'agit d'une composante remarquable du développement de Montréal, ajoutant des milliers d'emplois à l'industrie touristique."*

ATTENDU les actes du Sommet de Montréal, tenu en juin 2002, reconnaissant le rôle de la culture dans le développement de Montréal, « une métropole de création et d'innovation, ouverte sur le monde » ;

ATTENDU que la culture constitue l'un des cinq axes de positionnement *réussir@montréal*, de la *Stratégie de développement économique 2005-2010* de la Ville de Montréal ;

ATTENDU l'adoption en 2005, par la Ville de Montréal, de la Politique de développement culturel *Montréal, métropole culturelle* ;

ATTENDU le 27<sup>e</sup> engagement de cette politique :

*« la Ville se donnera, en étroite collaboration avec les arrondissements concernés et ses autres partenaires, un plan d'action et des outils permettant d'intervenir pour consolider et développer les ateliers d'artistes et d'artisans, avec ou sans espace habitable, particulièrement dans les quartiers centraux, en favorisant notamment l'accès à la propriété pour les artistes ».*

ATTENDU l'adoption de la Charte montréalaise des droits et responsabilités par le conseil de la Ville de Montréal le 20 juin 2005 ;

ATTENDU l'entrée en vigueur de cette charte le premier janvier 2006 ;

ATTENDU les principes et valeurs reconnus à l'article 9 de la charte :

*« La culture est au cœur de l'identité, de l'histoire et de la cohésion sociale de Montréal. Elle est un moteur essentiel de son développement et de son dynamisme. » ;*

et les engagements prévus à l'article 20, alinéa c, par lequel la Ville de Montréal s'engage à :

*« promouvoir la création ; »*

ATTENDU l'événement *Montréal, métropole culturelle – Rendez-vous novembre 2007* et qui réunira les représentants des milieux culturels, des gouvernements, la Ville et d'autres composantes de la société civile dans une perspective d'action;

La commission

RECONNAÎT formellement l'importance du rôle des créateurs dans le développement économique et social de Montréal;

RECONNAÎT que les artistes sont des acteurs importants du renouveau des quartiers;

REMERCIE ceux et celles qui lui ont fait part de leurs commentaires, suggestions et recommandations, ainsi que les fonctionnaires qui ont participé au processus pour

la qualité de leurs interventions au cours de l'assemblée publique et des séances de travail de la commission

ET RECOMMANDE au conseil municipal :

R-1

Que la Ville de Montréal mette en place, tel que proposé au plan d'action à l'égard des ateliers d'artistes et artisans, un bureau Info-Atelier dont le mandat sera d'offrir aux artistes et artisans des informations spécialisées et que la Ville alloue à ce bureau les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires;

R-2

Que la Ville de Montréal favorise et contribue à la création d'un organisme à but non lucratif (OBNL), regroupant des représentants des secteurs civil, privé et gouvernemental. Cet OBNL aurait pour mandat :

- de dresser l'inventaire des bâtiments à préserver ;
- d'offrir le volet « Assistance technique » aux artistes et artisans qui s'adressent au bureau Info-Atelier;
- d'évaluer la pertinence de consacrer certaines zones, par le biais de la réglementation d'urbanisme, « pôles de création »;
- de prévoir les leviers financiers et les contributions des secteurs privé et gouvernemental nécessaires au développement des programmes Accès Atelier et Réno Atelier, en s'assurant de leur caractère pan montréalais;
- d'agir en concertation avec les acteurs locaux, notamment les corporations de développement économique et communautaire, les centres locaux de développement ainsi que les regroupements d'artistes;
- d'identifier les critères d'admissibilité aux programmes Accès Atelier et Réno Atelier, en privilégiant les artistes professionnels;
- d'acquérir des immeubles afin de les soustraire à la spéculation pour les offrir en location ou les revendre en copropriété ou coopérative.

Sur une proposition de M. Vincenzo Cesari, appuyée par Mme Carole Du Sault, les recommandations sont adoptées à l'unanimité.

L'adoption des recommandations est suivie des applaudissements de l'assistance.

#### **4. Le Bilan 2005-2006 *Montréal, métropole culturelle*- Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015**

La présidente, Mme Marie Cinq-Mars, invite M. Benoît Labonté à s'adresser à l'assistance. Ce dernier rend hommage à Mme Fotopulos et Mme Sénécal, précédentes porteuses du dossier de la culture ainsi qu'aux membres du groupe de travail présidé par M. Raymond Bachand. Il mentionne que l'adoption de la Politique de développement culturel a entraîné la mise en œuvre de plusieurs actions concernant les bibliothèques, l'inauguration de plusieurs oeuvres d'art et les travaux amorcés au niveau des festivals.

M. Labonté annonce que l'UNESCO a désigné Montréal, ville UNESCO de design. Il rappelle que la politique prévoyait l'engagement et le leadership des élus dans ce dossier. Il souligne la création du réseau de la culture regroupant des élus de tous les partis et il rend hommage au maire Gérald Tremblay qui a accepté la présidence

des Rendez-vous culturels de novembre 2007, rendez-vous qui constituent une occasion unique de définir le développement de Montréal par la culture.

La présidente, Mme Marie Cinq-Mars, remercie M. Labonté et invite Mme Rachel Laperrière à prendre la parole. Mme Laperrière souligne la présence de nombreux collaborateurs en arrondissement. Elle explique que le bilan a été réalisé dans une perspective de développement et souligne que le contenu de la pochette de presse comprend la liste détaillée des contributions financières aux organismes ainsi que la liste des organismes subventionnés par le Conseil des arts de Montréal. Mme Laperrière annonce que les bibliothèques des 19 arrondissements ont prêté plus de 8 millions de livres à l'occasion de plus de 5 millions de visites. Elle insiste sur l'élargissement des heures d'ouverture et la gratuité des bibliothèques. Mme Laperrière ajoute que la diffusion culturelle a permis à plus de 6 millions de personnes d'assister à plus de 20 000 événements et 2 000 expositions. Elle cède ensuite la parole à M. Jean-Robert Choquet.

M. Choquet annonce qu'il présentera une visite guidée du bilan et ajoute que le document sera traduit et diffusé sur le portail de la Ville dans les prochains jours. D'entrée de jeu, il décrit le concept du document réalisé par une jeune firme de graphistes.

Concernant le dialogue des cultures, M. Choquet cite l'adoption de la convention sur la diversité culturelle à Montréal et à la suite de laquelle 30 coalitions furent créées dans divers pays. Il souligne l'initiative *M for Montreal* pour la promotion de groupes montréalais de musique alternative. M. Choquet aborde ensuite le premier enjeu, la démocratisation culturelle où la médiation apparaît comme le concept central de l'effort de démocratisation. Il fait état des heures d'ouverture élargies des bibliothèques. Concernant les lieux de diffusion, il annonce que le colloque tenu en juin 2006 est devenu un forum interne et il relate les travaux avec le réseau des élus en vue de faire progresser le réseau de diffusion. Il ajoute que les musées disposent d'une plus grande marge de manœuvre et que la vitrine culturelle annoncée sera en place au cours de l'été 2007.

M. Choquet poursuit avec le deuxième enjeu, le soutien aux arts et à la culture. Il fait état des travaux concernant la licence de droits pour l'usage de photographies. Il souligne les initiatives du Conseil des arts à l'occasion de son 50<sup>e</sup> anniversaire. Il mentionne la création de la Table de concertation en matière de cyberculture et le suivi des travaux de la Grappe des TIC. M. Choquet aborde ensuite la question des ateliers d'artistes, rappelant les travaux du comité d'urgence de la Grovers.

Quant au troisième enjeu, la qualité culturelle du cadre de vie, M. Choquet souligne l'aménagement de plusieurs œuvres d'art et le soutien de la Ville à des installations temporaires. Comme l'a fait M. Labonté, il mentionne la désignation de la Ville par l'UNESCO « Ville UNESCO de design » et la création du bureau de design. Il cite le projet « les dialogues de Griffintown », la réfection de l'église St-James United et les projets du Quartier des spectacles.

En terminant, M. Choquet insiste sur l'importance du réseau des élus pour la culture.

## **5. Période de questions et commentaires des citoyens**

### **1. M. Benjamin Frantz, Conseil interculturel de Montréal (CIM)**

M. Frantz fait état de précédents mémoires du CIM. Il dépose un mémoire demandant des mesures concrètes afin que les communautés culturelles soient de véritables acteurs. Ces mesures comprennent l'augmentation, dans les bibliothèques, des collections en langues autres que le français et l'anglais ainsi que la prise en compte des besoins des communautés ethnoculturelles dans la politique d'achat et la programmation des activités des bibliothèques. M. Frantz souhaite une analyse de la fréquentation des installations culturelles dans le but d'élaborer une stratégie permettant de mieux rejoindre et intéresser ces communautés. Enfin, il propose que plus de 20 % de la programmation des arrondissements soit consacrée aux artistes et associations ethnoculturelles tout en poursuivant la démocratisation et la promotion des activités culturelles auprès des communautés ethnoculturelles.

*La présidente, Mme Marie Cinq-Mars, remercie M. Frantz.*

### **2. M. Guy Landry, Conseil interculturel de Montréal**

M. Landry déplore l'absence de faits tangibles concernant la diversité culturelle. Il demande de tenir compte de celle-ci dans les lieux de diffusion et les bibliothèques. Il déplore également la coupure du programme « De la culture à loisir ».

*La présidente, Mme Marie Cinq-Mars, remercie M. Landry. Elle demande à M. Choquet d'expliquer le non renouvellement du programme « De la culture à loisir ». M. Choquet explique que ce non renouvellement fait suite à l'exercice de révision des activités, des services, des opérations et des programmes. M. Labonté cite les actions entreprises avec l'organisme Vision Diversité.*

### **3. Mme Louise Letocha, Conseil du patrimoine**

Mme Letocha demande de mieux signaler la présence amérindienne sur le territoire de la Ville. Elle soulève les difficultés d'intérêt observées entre le design urbain et l'amélioration de la qualité de vie par opposition à la conservation et la mise en valeur du patrimoine. Elle recommande de préciser davantage les conceptions liées à l'insertion et à l'intervention dans le paysage urbain

*La présidente, Mme Marie Cinq-Mars, remercie Mme Letocha.*

### **4. Mme Josée Scott, Sports et loisirs de l'île de Montréal**

Mme Scott mentionne que le programme « De la culture à loisir » contribuait à hausser le niveau d'intervention en pratique amateur. Elle demande de reconsidérer la décision à cet égard.

*La présidente, Mme Marie Cinq-Mars, remercie Mme Scott et invite Mme Laperrière à répondre. Cette dernière mentionne que la pratique amateur relève de la responsabilité des arrondissements.*

### **5. M. Sylvain Gamache, Altergo**

M. Gamache indique que l'organisme Altergo regroupe plus de 70 associations intéressées à la culture, aux sports et aux loisirs sur l'île de Montréal. Il fait remarquer que la politique et le bilan ne font pas mention de l'accessibilité universelle. Ils demandent si les nouveaux bâtiments seront accessibles aux personnes handicapées.

*La présidente, Mme Marie Cinq-Mars, remercie M. Gamache. Mme Anne Pontbriand décrit le comité de travail et ajoute qu'un plan d'action est en cours d'élaboration concernant l'accessibilité universelle. Elle ajoute qu'une somme de 1 M \$ est prévue annuellement pour l'accessibilité des bâtiments.*

#### **6. Mme Louise Roy, Conseil des arts de Montréal**

Mme Roy mentionne que le Conseil des arts de Montréal salue les efforts de la Ville et apprécie ce premier bilan. Elle insiste sur le rôle central du conseil en rappelant que la question de l'autonomie juridique n'est pas réglée et, par conséquent, le conseil n'a pas le pouvoir d'ester, de recevoir des dons et d'être un employeur. Elle demande d'appuyer la demande d'autonomie juridique. Elle ajoute que l'année 2007 est une année exceptionnelle en ce qui concerne les enjeux de gouvernance culturelle.

*La présidente, Mme Marie Cinq-Mars, remercie Mme Roy. .*

#### **7. Mme Danielle Sauvage, Conseil des arts de Montréal**

Mme Sauvage fait état de la collaboration avec les arrondissements concernant le programme de tournée en ajoute que 26 % des activités présentées dans les lieux de diffusion proviennent du programme de tournée dans l'île. Elle cite la collaboration avec le milieu scolaire ainsi qu'avec la Conférence régionale des élus au sujet des arts médiatiques.

*La présidente, Mme Marie Cinq-Mars, remercie Mme Sauvage.*

#### **8. Mme Maria Masino, Conseil des arts de Montréal**

Mme Masino énumère quelques activités du conseil visant à soutenir les artistes de la diversité culturelle. Le conseil fait de l'accompagnement, offre de l'information et de la médiation à ces artistes. Le conseil a de plus organisé deux journées d'information et collaboré avec l'organisme Divers-Cité.

*La présidente, Mme Marie Cinq-Mars, remercie Mme Masino.*

#### **9. Mme Elisa Belhache, Conseil des arts de Montréal**

Mme Belhache souligne les actions réalisées par le conseil ainsi que le plan d'action en vue d'outiller la relève montréalaise.

*La présidente, Mme Marie Cinq-Mars, remercie Mme Belhache.*

#### **10. M. Simon Brault, Culture Montréal**

M. Brault estime important, pour la démocratie, de dresser un bilan de la mise en œuvre de la Politique de développement culturel. Il constate toutefois la modestie des réalisations par rapport à l'ampleur de ce qui doit être réalisé. Il propose que la Ville détermine un objectif d'investissement annuel qui pourrait devenir un indicateur de positionnement de *Montréal, métropole culturelle*. Il déplore l'abolition du programme « De la culture à loisir ». Il conclut en soulignant l'importance des Rendez-vous culturels de novembre 2007.

*La présidente, Mme Marie Cinq-Mars, remercie M. Brault. M. Labonté indique que les rendez-vous représentent une occasion unique de convergence d'intérêts entre les gouvernements et le milieu des affaires. La présidente, Mme Marie Cinq-Mars, demande une comparaison de la contribution du secteur privé au financement de la*

*culture à Montréal et dans d'autres villes. M. Labonté répond que la part de financement du secteur privé est de 13 % à Montréal, en deçà de ce qui se fait ailleurs.*

#### **11. Mme Aïda Kamar, Vision Diversité**

Mme Kamar revient sur la place de la diversité dans la Politique de développement culturel. Elle salue le projet du Conseil des arts relativement à la diversité en constatant toutefois la modestie des moyens. Elle propose d'inscrire la diversité en trame de fond de tous les dossiers et annonce que tous seront aux rendez-vous de la diversité les 29 et 29 mai prochains.

*La présidente, Mme Marie Cinq-Mars, remercie Mme Kamar.*

#### **12. Mme Rose-Marie Goulet**

Mme Goulet déplore l'absence de lien, à la politique, entre le design et le patrimoine. Elle constate ensuite que l'assistance est sensibilisée aux arts et semble assez fortunée ce qui l'amène à demander combien de personnes ont acquis une œuvre au cours de la dernière année.

*La présidente, Mme Marie Cinq-Mars, remercie Mme Goulet et ajoute que la commission tiendra compte de ces commentaires. M. Choquet cite le projet « Les dialogues de Griffintown » visant à marier design et patrimoine. Mme Laperrière explique que le rôle premier de la Ville est le développement urbain et elle souligne les investissements en culture consentis dans le Vieux-Montréal.*

#### **13. M. Philippe Côté, Atelier du patrimoine urbain**

M. Côté constate le développement d'une vision de la culture associée à une grappe économique. Il déplore l'absence de chiffres concernant les investissements en loisirs. Il propose d'accorder à la culture le même budget qu'au Service de police de la Ville de Montréal. Il aurait souhaité retrouver au document le descriptif de l'entente intervenue entre le ministère de la Culture et des communications du Québec et la Ville de Montréal. Il déplore le non-respect des tarifs suggérés par le Regroupement des artistes en arts visuels du Québec ainsi que l'absence des médias communautaires à l'Agenda 21. Enfin, au sujet de la politique linguistique, il suggère de faire le lien avec le premier article de la Charte montréalaise des droits et responsabilités et il conclut en proposant la mise en place d'un bureau pour le 375<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Montréal.

*La présidente, Mme Marie Cinq-Mars, remercie M. Côté.*

#### **14. M. Sébastien Croteau**

M. Croteau se dit heureux de constater que des partenaires de la Ville posent des gestes pour la relève. Il souhaite qu'il y ait davantage d'actions à ce sujet. Il constate que les actions au sujet de la propriété intellectuelle relèvent de la pratique interne et demande si d'autres domaines seront visés également.

*La présidente, Mme Marie Cinq-Mars, remercie M. Croteau. M. Choquet répond que des discussions sont en cours avec la Guilde des musiciens.*

#### **15. M. Jacques Larin, Regroupement des artistes jazz du Québec**

M. Larin déplore l'absence du jazz au bilan. Il annonce un projet de centre de jazz de Montréal, doté d'un volet multiculturel.

*La présidente, Mme Marie Cinq-Mars, remercie M. Larin.*

## **6. Période de commentaires des commissaires**

La présidente, Mme Marie Cinq-Mars, invite les commissaires à s'exprimer sur le sujet à l'étude.

M. Vincezo Cesari est heureux de constater les réalisations de l'Administration. Il souhaite que les artistes et artisans soient valorisés.

Mme Isabel Dos Santos salue le travail effectué jusqu'à maintenant. À son avis, le bilan témoigne de réels engagements de la Ville et de la transparence de la démarche. Elle félicite le Conseil des arts de Montréal pour son soutien à la diversité culturelle.

M. Karim Boulos fait part de son engagement dans les dossiers culturels de l'arrondissement de Ville-Marie. Il ajoute que la culture a un impact direct sur la qualité du milieu de vie.

La vice-présidente, Mme Michèle D. Biron, salue les représentants de l'arrondissement de Saint-Laurent et témoigne de la place accordée à la culture dans cet arrondissement.

M. Gilles Grondin souligne la qualité artistique du bilan. Il considère les commentaires fort enrichissants même si la reddition de comptes est un exercice parfois difficile. Il rappelle que le bilan ne porte que sur la première année de mise en œuvre de la politique dont la portée est tout de même de dix ans.

Mme Carole Du Sault souligne la qualité du dialogue qui caractérise la commission.

M. Richer Dompierre mentionne le travail réalisé par M. Labonté, Mme Laperrière et M. Choquet.

## **7. Levée de l'assemblée**

La présidente, Mme Marie Cinq-Mars, remercie l'assistance, les représentants du service et les commissaires. Elle annonce que la commission adoptera ses recommandations en assemblée publique le 9 mai prochain.

Sur une proposition de M. Karim Boulos, appuyée par M. Vincenzo Cesari, l'assemblée est levée à 22 h 10.

---

ADOPTÉ LE : 25 SEPTEMBRE 2007

« ORIGINAL SIGNÉ »

Marie Cinq-Mars  
Présidente

« ORIGINAL SIGNÉ »

Nicole Paquette  
Secrétaire recherchiste